



Jean-Pierre Buyle : « Le Palais de Justice de Bruxelles doit retrouver sa splendeur »

Inauguré en 1883, le Palais de Justice de Bruxelles ne voit malheureusement toujours pas l'heure de se séparer de ses échafaudages, qui côtoient ce magnifique bâtiment depuis plus de 35 ans. Retards, problèmes administratifs, rejets des autorités ... De nombreuses raisons expliquent que les travaux soient toujours en stand-by. Nous avons rencontré Maître Jean-Pierre Buyle, ancien bâtonnier du Barreau de Bruxelles et Administrateur Fondateur de la Fondation Poelaert, grandement active dans la préservation du Palais. Pour lui, les choses doivent changer avec l'objectif de terminer les travaux en 2040.

Qu'est-ce que la Fondation Poelaert ? Quelle est son histoire avec le Palais de Justice ?

La Fondation Poelaert a été constituée le 26 septembre 2011 par le Barreau de Bruxelles (à savoir l'Ordre français des avocats à Bruxelles et l'Ordre néerlandais des avocats à Bruxelles). Elle a été fondée par Dirk Van Gerven et moi-même en réaction à l'abandon du Palais de Justice par les autorités et a de très mauvaises idées que le gouvernement avait. Notamment ce fameux concours d'idées

international sur l'avenir du Palais. Le gouvernement avait investi beaucoup d'argent sur ce concours, qui n'a été d'aucune utilité, puisqu'il avait décerné le premier prix à un projet qui consistait à la destruction du Palais pour reconstruire les rues et les maisons du 19e siècle, là où il n'y aurait plus de place pour la justice. Le gouvernement souhaitait aussi réserver le socle du palais à des activités culturelles et commerciales, sans place pour la justice, afin de financer le projet de rénovation du Palais. Tout cela nous a semblé incohérent et insensé.

Nous avons vraiment souhaité que la Fondation soit totalement indépendante. C'est un mouvement citoyen composé d'acteurs responsables (hauts magistrats, artistes, architectes, ministres d'État, professeurs, avocats ...). Nous œuvrons depuis 10 ans avec beaucoup de détermination à donner une vision sur l'avenir du Palais. Nous avons en ce sens établi beaucoup de documents, qui sont d'ailleurs disponibles sur notre site web (www.poelaert.brussels) et édité certains livres, afin de petit à petit sensibiliser les autorités.

Comment expliquer le retard des rénovations ?

Tout d'abord, je pense que le Palais de Justice est un problème pour le pouvoir politique et qu'il n'intéresse personne. Ces dernières années, nous avons constaté que le Fédéral a investi beaucoup en Flandre et en Wallonie en construisant ou en rénovant partout de nouveaux Palais

Jean-Pierre Buyle, ancien bâtonnier du Barreau de Bruxelles et Administrateur Fondateur de la Fondation Poelaert



(Anvers, Gand, Mons, Liège, Brugge, Nivelles...). Il n'y avait pas de problème d'argent pour ces projets, alors qu'à Bruxelles, il y avait une vraie volonté de ne rien faire.

Le Palais de Justice de Bruxelles est un bâtiment gigantesque, qui était une véritable fierté pour la Belgique à l'époque. Aujourd'hui, personne n'est capable de budgétiser sa rénovation, ce qui constitue une vraie angoisse pour le pouvoir politique.

Les choses tendent tout de même à changer, notamment grâce à nos travaux. Le sujet devient de plus en plus d'actualité et de bonnes décisions sont prises. Les autorités ont accepté de suivre nos idées.

Comment se déroulent les travaux de rénovation ? Les choses avancent-elles ?

La rénovation se découpe en plusieurs phases. Tout d'abord, celle la plus visible, à savoir la rénovation des façades. Le gouvernement actuel a pris la décision de commencer par la façade principale, avec comme objectif de terminer les travaux en 2023. Les travaux ont commencé au printemps dernier. L'idée est de renforcer les échafaudages afin de permettre de déterminer les pathologies du bâtiment et savoir ce qui doit être restauré. Un plan lumière sera élaboré pour permettre de remplacer quelques châssis, tout en étant attentif à la décarbonation et à l'environnement. Les délais sont pour le moment respectés.

Les trois autres façades suivront ensuite ; il faut compter environ deux ans et demi par façade. Initialement, il était prévu que la façade du côté de la rue aux Laines soit la prochaine à être rénovée. La Fondation Poelaert a demandé que celle de la rue de Wynants soit privilégiée. Joseph Poelaert avait

imaginé l'entrée du Palais de Justice depuis ce côté du bâtiment. Le secrétaire d'État a donné son accord pour l'inversion des façades. Nous attendons encore la validation de la Régie des Bâtiments.

Les quatre façades devraient être finalisées d'ici 2030, ce qui concorde avec le bicentenaire de l'indépendance de la Belgique. Dès finalisation, il sera également prévu de refermer la place d'honneur par le remplacement de la grille que Joseph Poelaert avait initialement prévue et qui avait été enlevée en 1936.

Le chantier concernant la sécurisation de quatre salles d'audience avance bien. Le projet se nomme box in the box et il se passe au -1 du Palais. La réception provisoire doit être faite cet été et ces salles seront inaugurées lors de la rentrée judiciaire du mois de septembre.

Parallèlement à cela, six études ont également été financées par la Fondation Poelaert et le Quartier des Arts. Nous venons dernièrement de recevoir une très grosse étude architecturale, basée sur la centaine de plans originaires du Palais. Nous avons reçu un très gros document avec des recommandations à la fois étonnantes et intéressantes, qui tiennent compte de l'identité et de la modernité même du Palais. Ces études aideront la Régie des Bâtiments à aller de l'avant quand ils devront attaquer les travaux de rénovation de l'intérieur de Palais. Ce chantier prendra au minimum 10 ans et devrait se finir en 2040. Il comportera six phases et sera très compliqué, étant donné que les travaux s'effectueront en même temps que l'occupation du Palais.

Nous avons entre-temps réuni pendant plus d'un an les chefs de corps (les locataires du Palais) pour déterminer les besoins des occupants.

Notre travail est terminé et un document de travail a été remis au SPF Justice qui doit le valider avec ses experts. Ce document sera ensuite soumis aux délégués du SPF Finances pour que le budget soit approuvé.

Enfin, deux organes avaient été créés par le Ministre Geens, qui était à l'époque chargé de la Justice et de la Régie des Bâtiments. Le « Steerco », qui est présidé par la Fondation Poelaert et qui réunit tous les acteurs de justice tant politiques que administratifs. Nous nous réunissons tous les mois pour prendre des décisions relatives à la rénovation du Palais. L'autre organe, appelé « Team Poelaert », doit être composé de deux délégués de la Régie des Bâtiments, deux délégués du SPF Justice et un délégué de la Fondation Poelaert. Malheureusement, le SPF a longuement hésité dans le processus de désignation de ses délégués, ce qui a retardé la mise en forme de cet organe. C'est aujourd'hui réglé et nous pourrions commencer nos travaux dès la rentrée.

Les jeunes ont-ils un rôle à jouer dans le futur de ce Palais ?

Bien sûr. Nous travaillons pour les jeunes, c'est la justice de demain. Nous sommes très attentifs aux retours que nous avons. Beaucoup de jeunes viennent nous parler de la mobilité, des accès pour handicapés, des parkings pour vélos, de la place de l'intelligence artificielle, des modes alternatifs de règlements des conflits... Nous souhaitons une justice qui tient compte de la jeunesse, de ses espoirs et de ses ambitions.

La fin des travaux pour 2040, objectif atteignable ?

Je pense que nous devons vivre de conviction et d'espoir. Petit à petit, les travaux avancent et nous connaissons bien entendu des obstacles et des déceptions, comme dans une relation amoureuse (rire). Le Palais de Justice vivra toujours après moi. Il est encore aujourd'hui d'une modernité hallucinante et n'a rien perdu de sa superbe. Malheureusement, des dégâts ont été faits de génération en génération et il est important de remédier à ces pathologies. J'espère de tout cœur que nos décideurs vont prendre en compte toutes nos idées pour que le bâtiment puisse de nouveau rendre fiers tous les Belges. ■